Bulletin municipal n° 41

Novembre 2016

Prémanon

édito

Il y a quelques années, un journal local avait publié les vues aériennes des villages du secteur. Cette image d'il y a moins de 10 ans montre un village bien différent de Prémanon aujourd'hui.

Mon propos ne se veut pas nostalgique, le but n'est pas d'opposer le "vrai Prémanon", celui d'avant, à la réalité actuelle de notre village, non surtout pas. La population a doublé en moins de 20 ans. Une augmentation de plus en plus rapide, ces 15 dernières années, la population augmentait de 10 % tous les 4 ans, puis tous les 3 ans.

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'attractivité de notre territoire qui a dynamisé la population du village. Un dynamisme que chacun peut (ou a pu) apprécier différemment, la vente de parcelles à lotir a été fructueuse ces dernières années et a durablement marqué l'urbanisme local, mais cette évolution, cette rapide transformation de l'espace local en lotissements a aussi apporté un dynamisme social. Les nouveaux Prémanoniers ont rejoint massivement les associations locales, les parents d'élèves se sont fédérés et nous offrent de bien belles fêtes. Cette évolution démographique s'accompagne d'une croissance significative des besoins de services, notamment en ce qui concerne la jeunesse.

Le service de restauration scolaire a vu sa fréquentation s'accroître, la commune a ainsi dû modifier les horaires de l'école afin de doubler les services mais aussi augmenter significativement le nombre d'employés pour gérer l'accueil de loisirs. Si jusque-là une augmentation du budget de fonctionnement de la commune, notamment celui alloué au personnel dédié à la jeunesse, a permis de maîtriser les conséquences des choix urbanistiques de ces dernières années, c'est désormais la taille même des infrastructures qui pose problème. Et ce malgré les investissements consentis en 2008-2009 pour la création du Pôle petite enfance. Les bâtiments de l'école et l'accueil de loisirs sont aujourd'hui au maximum de leurs possibilités, et la population scolaire va continuer d'augmenter ces prochaines années. L'ouverture d'une sixième classe est plus que probable pour la rentrée de septembre 2017, après l'ouverture d'une demie-classe supplémentaire début septembre. L'analyse des naissances de 2015 et 2016 assure la pérennité de cette 6e classe au moins à court terme. Argument supplémentaire et non des moindres, la mise en accessibilité de l'ensemble du bâtiment aux nouvelles normes handicapées, règlementairement obligatoire, représente à elle seule 30 % du coût global des travaux.

En se présentant à vos suffrages il y a deux ans et demi nous n'avions pas cette ambition, mais la démographie scolaire ne nous donne désormais pas d'autre choix que de réhabiliter l'école. Avec un montant prévisionnel de 320 000 €, l'objectif est de réaménager le batiment des classes élémentaires, afin que les 6 classes disposent chacune d'une salle de 50 m² et d'une salle commune pour les activités artistiques. En outre, l'ensemble des locaux sera réaménagé pour en améliorer leur fonctionnalité, leur isolation phonique et thermique et sera rendu accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce bâtiment scolaire devra aussi permettre à l'accueil de loisirs d'avoir ses propres espaces afin de pouvoir mener à bien les missions qui ont gagné en importance avec la récente réforme des rythmes scolaires.

Cette réhabilitation va engendrer des désagréments pendant les travaux et retarder d'autres investissements importants pour la commune. Plus qu'un choix, c'est une nécessité, pour mettre à disposition de l'école des locaux qui permettront aux petits prémanoniers une scolarité de qualité.

Gilles DANNECKER,
1er adjoint chargé de l'enfance,
de la jeunesse et de la vie scolaire

ÉPICERIE COMMUNALE : BIENTÔT VOTRE NOUVEAU MAGASIN SHERPA !

Employés municipaux, ouvriers, élus, tous sont sur le pont pour vous offrir très prochainement un service de qualité, à moins d'un mois de l'ouverture.

La consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement du magasin par le regroupement des deux espaces commerciaux (épicerie et boulangerie) a été réalisée au printemps. Les mois de juillet et août ont permis de mettre au point les différents marchés de travaux et organiser la première réunion entre la commune, le maître d'œuvre et les entreprises.

Depuis la fin du mois d'août, les entreprises se succèdent pour réaliser les travaux dans le temps imparti.

Les services techniques communaux ont effectués les travaux de démolition et quelques travaux de peinture.

Les trois personnes chargées de la vente ont reçu les formations nécessaires auprès de la coopérative SHERPA pour offrir un service de proximité de qualité.

De nombreuses démarches ont été menées par Joana RODRIGUES, la responsable de l'épicerie, auprès des producteurs locaux pour proposer des produits régionaux sains (pain, viennoiserie, viande, vin, miel, farine, biscuits, fromage, charcuterie...).

Qualité, proximité, diversité, c'est avec une grande impatience et une grande joie que Joana, Joëlle et Marie Line vous accueilleront à l'ouverture.

Tous nos remerciements à André MILLET, gérant du bar LA SERRE d'avoir mis gracieusement son établissement à disposition pour le dépôt de pain et sa participation active à ce service provisoire mais qui a rendu un grand service à la population.

La mairie vous informe

ESPACE DES MONDES POLAIRES : L'OUVERTURE C'EST POUR BIENTÔT !

On a beaucoup parlé de son coût et des péripéties qui n'ont pas épargné ce chantier colossal (incendie, défaillance d'entreprise, incertitudes sur la gestion du bistro polaire). À moins de deux mois de son ouverture, il est temps d'envisager ce que l'Espace des mondes polaires a et va changer dans notre village.

Avec le coulage du parvis, la réalisation de la toiture végétalisée, la finalisation de la couverture et de sa façade caractéristique, le bâtiment a assis sa place du centre du village. Depuis le chemin des Maquisards, la rue de la Croix de la Teppe, ou le lotissement du rocher du Pelas, sa silhouette ne laisse pas indifférent.

Aux abords, un parking de 50 places est venu remplacer, à l'entrée du chemin des Maquisards, les linéaires prévus en bord de chaussée. L'aménagement d'une plateforme de stationnement temporaire permettra également de parer à une éventuelle sur-fréquentation à l'ouverture.

Entre ces parkings et l'EMP, le jardin des randonneurs a été étoffé et transformé en véritable espace de loisirs, avec notamment l'intégration de terrains de pétanque. Des réservations ont également été ajoutées pour accueillir un chalet d'accueil et un espace SPA/détente, conformément au schéma d'aménagement du centre village voté l'an dernier. Prévu également dans ce schéma, la modification du "demi rond-point" est actuellement étudiée afin de permettre une réelle dépose bus pour la clientèle de l'EMP mais aussi pour les transports scolaires et les ski/estibus. La sécurité des piétons et la qualité paysagère en seront également améliorées.

Le plateau traversant reliant le parvis de l'EMP aux commerces de la Serre, un temps mis entre parenthèse, assurera finalement la sécurité et le confort des piétons.

L'ensemble des abords ont été, au gré du chantier, améliorés dans une optique de qualité paysagère, avec notamment la végétalisation de certains accotements "oubliés" ou l'homogénéisation de l'éclairage public.

Des adaptations coûteuses pour la commune mais indispensables à l'intégration de l'EMP dans son environnement immédiat. Des accès bien pensés pour le confort de la clientèle sont également gages de sérénité pour les habitants du centre village. L'embellissement du village constituant un des fils rouges de notre politique communale.

Au niveau des services rendus, vous aurez la joie avec l'ensemble des haut-jurassiens de retrouver votre patinoire, toute neuve ou presque. Car si certains éléments ou équipements devaient être récupérés dans l'ancienne version, les élus communautaires ont convenu au cours du chantier de la nécessité d'aller au bout du projet en remplaçant par exemple l'ancienne balustrade, en faisant réviser et repeindre la surfaceuse ou en renouvelant le parc de patins à glace.

Vous êtes certainement, comme nous, impatients de visiter le tant attendu musée des mondes polaires aves ses deux imposantes salles d'exposition. Les services de la communauté de communes travaillent depuis des mois sur la scénographie, les contenus, les programmes de l'atelier pédagogique, la boutique, le jardin polaire afin de distraire et d'informer toutes les clientèles. Des démarches sont actuellement en cours pour mettre en place, en extérieur, des activités qui diversifieront l'expérience des visiteurs et les encourageront à revenir (chiens de traîneau, randonnée été/hiver, VTT, etc.) L'Espace des mondes polaires ne peut fonctionner comme un "iceberg" isolé et doit faire partie d'un pôle d'activités complémentaires et connectées.

L'accueil du complexe héberge également la boutique du musée ainsi que l'office du tourisme, qui quitte le bâtiment de la Serre. Cette mutualisation, menée dans le cadre d'une politique de rationalisation des ressources humaines, permettra de retrouver une qualité de service grâce à une amplitude d'ouverture importante.

En ce qui concerne l'amphithéâtre, le projet était trop avancé pour le rendre plus multifonctionnel. La scène, réduite, ne sera pas le terrain de jeu de musiciens ou comédiens en tout genre mais permettra la tenue de conférences et projections dont certaines sont déjà programmées.

Sauf catastrophe de dernière minute, croisons les doigts, **la cérémonie des vœux sera la première organisée** au mois de janvier dans notre salle polyvalente, plus rénovée que prévu, par la force des choses. Un meilleur équipement de la cuisine et de la vaisselle supplémentaire permettront aux associations d'organiser de nouveau leurs manifestations importantes, malgré la fermeture du centre des Jacobeys qui prêtait auparavant ces ustensiles. Ces acquisitions profiteront également à toutes celles et ceux qui souhaiteront organiser des cérémonies privées (mariages, anniversaires, etc.).

Les anciens garages communaux seront dédiés au stockage du matériel nécessaire au fonctionnement de la salle polyvalente. Autant dire que nous ne devrions pas manquer de place, pas plus d'ailleurs que dans les nouveaux locaux des services techniques, livrés bruts mais spacieux et qui seront progressivement équipés.

Dernier espace et non des moindres, le bistrot polaire qui, a quelques semaines de l'ouverture du complexe, n'a toujours pas trouvé de gestionnaire. Si la communauté de communes s'était substituée, avant le démarrage des travaux, à un potentiel financeur privé attendu au départ, la collectivité envisage désormais d'investir dans la cuisine et éventuellement le mobilier, faute d'exploitant. De là à envisager une gestion par la communauté de communes ou une structure associée, il ne reste qu'un pas que les élus ont refusé jusqu'à maintenant de franchir, la restauration étant un métier éloigné de nos compétences habituelles.

Dans cette dernière ligne droite, toutes et tous sont soumis(e)s à un stress mêlé d'impatience, ouvriers, maîtres d'œuvre, services, élus. Dans le village, patineurs, passionnés des mondes polaires, membres des associations et bien sûr tous nos commerçants l'attendent avec impatience. L'ouverture impérative avant les vacances de Noël puis l'inauguration officielle le week-end du 14 et 15 janvier sont dans toutes les têtes. Alors à vos agendas et n'oubliez pas d'affûter vos patins !

DES TRAVAUX POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN !

Nous poursuivons les objectifs prévus pour notre mandat municipal. Les opérations que nous avons engagées illustrent bien la manière dont nous concevons l'action municipale ; agrandissement école, reprise épicerie, projet de commerce...

Elle s'inscrit dans une vision à long terme et dans un souci constant de qualité des services et du cadre de vie.

Des travaux importants concernant la voirie ont été réalisés cette année et sont venus perturber la circulation et la tranquillité des riverains.

Tout d'abord les travaux d'assainissement, rue des Myosotis, rue de la Croix de la Teppe, antenne rue de la Sambine et chemin des Maquisards. Ces travaux ont permis de remplacer la conduite eaux usées et supprimer tous les points noirs qui généraient de mauvais écoulements. C'est le syndicat mixte du canton de Morez qui a conduit ces opérations.

Ensuite, se sont succédés les travaux pour le remplacement de la conduite d'eau potable réalisés sous le couvert du syndicat intercommunal des eaux du plateau des Rousses. La commune a, quant à elle, pris en charge le surdimensionnement de la conduite (passage de 100 en 125 mm) afin de respecter les normes de défense incendie.

Afin de profiter de la présence des engins de chantier et d'éviter de venir creuser dans l'enrobé neuf, la commune a effectué les travaux de raccordement assainissement et eau potable pour la future zone touristique sur laquelle doivent être construit des chalets, pour le futur chalet "détente" et le futur chalet dédié à la zone de loisirs appelée "jardin des randonneurs".

Pour l'ensemble de ces travaux, conduits par trois maîtres d'ouvrage différents, des sommes importantes étaient prévues pour reboucher les tranchées. Sous l'égide de la commune, les 3 maîtres d'ouvrage ont mutualisés les sommes engagées pour permettre la réfection totale des chaussées. La commune assurant la différence entre le montant des devis et le montant des travaux d'enrobés.

Ainsi, avec la réfection de la voirie autour de l'Espace des mondes polaires, c'est quasiment la totalité des routes du centre du village qui a été rénovée, en l'absence de budget spécifique "EMP".

Pour le fleurissement et malgré un semi tardif, les prairies fleuries à l'entrée du village, ont donné satisfaction. Ces dernières devraient nous offrir leurs couleurs pour encore trois années.

L'église va également bénéficier d'une remise aux normes électrique et l'éclairage intérieur sera complètement réhabilité pour une mise en valeur de l'édifice.

Dans un souci de conserver le service à la population, le conseil municipal a décidé de gérer directement l'épicerie. Après des travaux de restructuration, l'épicerie ouvrira en décembre sous l'enseigne SHERPA.

Ce local commercial aura une vocation multiple. Il accueillera également l'agence postale communale et un dépôt de pain. Nous souhaitons que ces services soient à la hauteur de vos attentes et nous comptons sur votre participation.

Pour terminer, à la veille de l'hiver, nous espérons que la neige soit au rendez-vous et que chacun pourra en profiter.

Vincent HALLUIN

La mairie vous informe

LANCEMENT D'UNE SOUSCRIPTION POUR LES TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE :

Avec le soutien du conseil paroissial, la commune a décidé de mettre en valeur l'intérieur de l'église en rénovant entièrement son éclairage, pour cette année anniversaire.

À cette occasion, en lien avec la Fondation du Patrimoine de Franche-Comté, une souscription est lancée auprès de l'ensemble de la population afin de récolter des dons pour la réfection de l'éclairage intérieur de l'église.

La Fondation du Patrimoine, créée par la Loi du 02/07/1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, a reçu pour mission initiale de sauvegarder et mettre en valeur les très nombreux édifices méconnus et donc menacés, bâtis au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages. Elle participe à la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité.

La Fondation du Patrimoine dispose d'une organisation décentralisée à l'échelle régionale, départementale et locale, grâce à la présence de plus de 500 délégués et 60 salariés. Des délégués bénévoles départementaux sont au plus près des porteurs de projets.

Le délégué départemental pour le secteur du Haut-Jura est Monsieur Dominique MARUZZI avec qui nous avons préparé ce dossier.

Pour les particuliers qui effectuent un don, cela leur ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour les entreprises, la réduction d'impôt est de 60 % du don dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT. La Fondation du Patrimoine, qui perçoit les dons, transmet à chaque donateur un reçu fiscal.

Le Maire, les adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux remercient très vivement par avance les généreux donateurs qui marqueront ainsi leur attachement à la conservation et la mise en valeur du patrimoine local.

UN PEU D'HISTOIRE

À l'origine, comme tout le Haut-Jura, le territoire de Prémanon fait partie des terres de l'Abbaye de Saint-Claude fondée vers 425.

Le 19 mars 1766, Prémanon devient succursale de Longchaumois avec une église à une nef. L'inauguration a eu lieu le 8 décembre 1768.

L'église, dans son ensemble et au fil des siècles, a fait l'objet de toute l'attention de la commune, de la paroisse et des habitants qui ont ainsi sauvegardé ce monument témoin, pour tous, de leur histoire.

250 ANS DÉJÀ

En cette année anniversaire, le conseil municipal a souhaité, par diverses célébrations et animations, rassembler l'ensemble des générations sur ce thème.

La 1re manifestation s'est déroulée le 19 mars 2016 où, sur invitation de Monseigneur JORDY, évêque de Saint-Claude et du Maire de Prémanon, Nolwenn MARCHAND, la population a célébré l'anniversaire des 250 ans de Prémanon.

Une exposition retraçant l'histoire de Prémanon, préparée par l'association **"LES MOTS MÉLÉS" a été présentée à l'occasion de la fête patronale 2016, les 20 et 21 août,** sur le thème **"PRÉMANON AUTREFOIS".**

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Il y a 250 ans naquit la commune de PRÉ-MANON qui n'était jusque là qu'une succursale de Longchaumois. Au fil du temps on l'écrivit en un seul mot PRÉMANON.

Le conseil municipal décida de fêter cet anniversaire, nous donnâmes rendez-vous à tous les Prémanoniers le Samedi 19 mars à 16 h 30 en notre église. La cérémonie débuta par un chant traditionnel entonné par la Chorale du Mont Fier, suivi d'une allocution de Nolwenn Marchand, Maire de Prémanon, puis ce fut le tour de Monsieur Raymond Monnoyeur Vicaire général représentant l'évêque du Diocèse.

L'association "Les mots mêlés" a été fortement impliquée dans cette commémoration. Un énorme travail en amont a été réalisé pour recueillir les souvenirs de nos aînés. Lors de cette cérémonie, des enfants de la commune ont pu nous faire profiter de quelques extraits, puis un recueil de l'ensemble des témoignages a été remis à chaque personne ayant relaté ces anecdotes.

Un dernier chant symbolique "o mon Jura" a clos la cérémonie avant d'inviter ensuite les personnes présentes pour le pot de l'amitié qui clôtura l'après-midi dans une ambiance chaleureuse.

Cathy BON - Catherine GARNIER

CEP : CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Un service à destination des petites collectivités

Le "Conseil en Énergie Partagé" est un service spécifique à toute collectivité qui consiste à partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé.

Cela permet aux collectivités n'ayant pas les ressources internes suffisantes de **mettre en place une politique énergétique maîtrisée,** et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour **réaliser des économies** d'eau et d'énergie sur le patrimoine bâti, l'éclairage public et les flottes de véhicules.

Les Objectifs du CEP

- Réaliser un bilan énergétique du patrimoine.
- Gérer l'énergie par un suivi des factures.
- Réduire la consommation à confort identique.
- Proposer des actions d'améliorations réalisables et pertinentes.
- Accompagner les collectivités dans les projets d'investissement en rénovation, construction et utilisation des énergies renouvelables.
- Informer les équipes et animer des actions de sensibilisation.

La contribution d'adhésion est fixée pour les communes à 50 € par tranche de 100 habitants, puis la moitié de cette somme les deux années suivantes.

Conclusion du bilan des consommations et des dépenses énergétiques suite à l'étude :

En 2015, la facture énergétique de la commune de Prémanon s'élève à **30 000 € TTC** soit **522 000 kWh EP.**

La commune est engagée dans une démarche de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables depuis plusieurs années illustrée par :

- la création d'un réseau de chaleur bois énergie en 2009 qui va être optimisé (calorifuge, comptage calories, contrat maintenance),
- un plan de renouvellement de l'éclairage public et une extinction nocturne qui ont permis de réduire de 60 % les consommations et les dépenses de - 25 % entre 2013 et 2015,
- des engagements politiques tels que le label flocon vert, l'adhésion à la charte e-lum du PNR. Le secteur du bâtiment correspond à 70 % des consommations en énergie finale soit près de 19 000 € TTC,
- travaux bâtimentaires (isolation combles école, éclairage intérieur PPE, réduction consommation eau école primaire).

La mairie vous informe

Sonia, la nouvelle directrice

PASSAGE DE TÉMOIN À LA CRÈCHE DES PETITS RANDONNEURS

Après 5 belles années passées auprès des bébés et jeunes enfants de Prémanon, Mathilde Piard, la directrice de la crèche associative du village s'envole vers de nouveaux horizons.

Appréciée de toutes les familles, nous la remercions vivement pour son investissement quotidien auprès des enfants, pour son travail de qualité et pour les projets qu'elle a mené avec efficacité au sein de la crèche.

Dès la mi-octobre, c'est Sonia Goncalves Pereira qui a pris le relais sur ce poste. Comme c'était le cas pour Mathilde, des missions d'éducatrice sur le terrain lui seront confiées en plus de la direction de la structure.

Titulaire du diplôme d'Éducateur de Jeunes Enfants depuis plus de 10 ans, Sonia a une forte expérience dans ce domaine. Elle a successivement occupé des postes d'éducatrice, de directrice adjointe et de directrice. Depuis plusieurs années, c'est elle qui dirigeait la "Maison de l'enfance" de Septmoncel.

C'est donc avec son sourire et son enthousiasme qu'elle va pouvoir transmettre son expérience et mettre ses compétences au service de la crèche de Prémanon.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans cet espace de vie si chaleureux et si particulier qu'est la crèche à gestion parentale.

Les parents bénévoles élus au bureau des Petits Randonneurs.

Ci dessous quelques lignes écrite par Mathilde à l'intention de tous les enfants dont elle a croisé le chemin à Prémanon.

Cher enfants,
Je vous vois avancer chaque jour sur le chemin de la vie. Vos rires, vos regards, vos chagrins, vos jeux, vos colères, vos pleurs, vos sourires me font grandir toujours un peu plus. Je rie, j'imagine, je crée, je joue, je m'interroge, je me fais du soucis pour vous, parfois je pleure, mais à chaque instant, vous me rappelez que la meilleure chose que je puisse faire, c'est de m'élever à la hauteur d'un enfant.

Mathilde PIARD

MODIFICATION AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL :

Anthony GALAS, conseiller municipal, par un courrier du 14 mars 2016, a donné sa démission de son poste.

Indisponibilité liée à sa profession, sentiment de n'être pas suffisamment écouté, c'est ainsi qu'Anthony justifie sa décision.

Depuis les modifications apportées à l'occasion du dernier renouvellement des conseils municipaux (article L. 270 du code électoral) c'est le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu qui est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant. C'est donc **Arnaud PETIT,** avec son accord, qui le remplace.

Il participe à la commission "VOIRIE DÉNEIGEMENT TRAVAUX BÂTIMENTS" et siège au conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Les membres du conseil municipal ont souhaité la bienvenue à l'intéressé lors de sa première participation à cette assemblée, le 31 mars 2016.

Arnaud PETIT

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Réjouissances de fin d'année :

En cette fin d'année, comme il est de coutume, l'heure est à l'organisation du repas qui réunira prochainement les "plus de 70 ans". Un courrier sera prochainement adressé aux personnes concernées. Puis, les colis de Noël seront distribués à chaque résidant de la commune âgé de 75 ans et plus.

Les ateliers :

Après une première année "test" avec 2 activités proposées, à savoir l'Aquagym et l'informatique, les membres du CCAS ont décidé de ne maintenir qu'une seule gratuite cette année. Pour l'instant, c'est l'Aquagym, dispensée dans les locaux de l'école des Neiges à Lamoura. Les activités peuvent évoluer d'une année sur l'autre. Pour la piscine, quelques places sont encore disponibles. N'hésitez pas à venir vous inscrire auprès du secrétariat de mairie. Si vous ne disposez pas de moyens de locomotion pour vous rendre à Lamoura, un covoiturage peut être envisagé.

Les services :

- **Le portage des repas à domicile** pour les personnes âgées, handicapées ou convalescentes est effectif depuis quelques mois. La livraison est assurée chaque jour du lundi au vendredi par les employés de la commune entre 11 h 30 et 12 h. Le repas est facturé à 8 €. Outre le repas complet du midi, il comprend également un potage et un laitage pour le soir.

- **La permanence du CCAS :** le mardi à 17 h en mairie sur rendez-vous. N'hésitez pas à venir me rencontrer pour me faire part de vos difficultés, de vos souhaits, de vos attentes. Nous tenterons de vous apporter aide, conseils et écoute. Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, la rencontre peut également avoir lieu à votre domicile.

- **La maison Romand :** les travaux devraient commencer au printemps prochain pour se terminer fin 2017. Comme nous vous l'avions indiqué lors de la dernière édition du bulletin municipal, cet établissement proposera 9 logements dont 4 en rez-de-chaussée pour personnes âgées ou handicapées.

- **Un généreux donateur a fait don** au CCAS d'un déambulateur à roues qui peut être mis gracieusement à votre disposition lors de votre retour d'hospitalisation où si vous souffrez d'un traumatisme nécessitant son utilisation.

- **Le Fil d'Ariane ou "La petite boîte qui peut sauver la vie".** Ce petit récipient, que vous placerez dans votre réfrigérateur, est destiné à fournir aux premiers secours tous les renseignements dont ils doivent disposer lors d'une intervention à votre domicile. Ces petites boîtes sont distribuées gratuitement. Elles sont à votre disposition en mairie. Le Lions Club de Morez est à l'origine de ce projet et finance l'opération.

- **Le CCAS vous remercie du bon accueil que vous avez réservé** à ses membres lors de l'opération "brioches" qui a eu lieu comme chaque année au mois d'octobre. Cette collecte, organisée au niveau national par l'APEI apporte une aide appréciable aux personnes handicapées en permettant d'augmenter année après année les capacités d'accueil encore bien insuffisantes. Cette année, 300 brioches ont été vendues. 50 de plus que l'année précédente.

- **Enfin, et dès que les travaux de l'EMP seront terminés,** nous pourrons à nouveau disposer de salles pour vous accueillir. Nous proposerons alors aux aînés de la commune de se retrouver de temps à autres pour un après-midi suivi d'un "goûter" et ce, dès que possible.

Catherine GARNIER

La mairie vous informe

L'ACCUEIL DE LOISIRS « LES P'TITS JURASSIENS »

Pour divertir les enfants cette année, l'accueil de loisirs "Les P'tits Jurassiens" a prévu un projet vidéo. Petits et grands pourront être acteurs, metteurs en scène, décorateurs... et pourront apporter toutes leurs idées et leur créativité. Les ateliers auront lieu lors de certains TAP ou mercredis après-midi.

Les enfants pourront également profiter d'interventions nature et yoga avec des professionnelles. Des sorties seront proposées ponctuellement les mercredis après-midi (cinéma, patinoire...).

Ci-dessous l'ensemble de l'équipe d'animation aux services des enfants :

Sophie VAILLARD
Directrice

Angélique

Émilie

Michèle

Aurélia

Catherine

Sophie

Pierre

Laureline

Pauline

COMITÉ DES FÊTES - 250 ANS DU VILLAGE

250 ans que la commune est devenue succursale de LONGCHAUMOIS, par un décret autorisant la construction de l'église, il fallait bien fêter ça !

Les 20 et 21 Août a eu lieu la traditionnelle fête patronale.

Un week-end festif et convivial très attendu mais la pluie s'est elle aussi invitée et nous a accompagné tout le long.

Il fallait donc une dose de courage pour apprécier, le samedi matin, la course de caisses à savon organisée par Auto-passion du Haut-Jura. Pour ceux qui souhaitaient échapper à la pluie, Les Mots Mêlés conjointement avec Généalogie/histoire du Haut-Jura et avec la participation de l'Accueil de loisirs ont installé pour le week-end à l'école une superbe exposition sur la vie du village et ses grands moments.

Le midi pour la restauration, une nouveauté a été bien appréciée, les sandwichs a composer soi-même avec fromage, charcuterie, salade, etc. (fromage de Morbier et Prémanon, charcuterie Le Saloir, pain L'authentique à Bois d'Amont).

L'après-midi, une initiation de course d'orientation mise en place par O'Jura a attiré quelques courageux.

Le début de soirée a été animé par la fanfare de Septmoncel qui a lancé l'apéritif offert par la municipalité, suivie pour le repas des cochons à la broche de M. Tabare, le tout en musique avec reprises de rock et variétés d'un orchestre venu d'Annemasse. Les festivités se sont prolongées jusque tard dans la nuit après un très beau feu d'artifice offert par la commune.

Le dimanche a été l'occasion pour les chineurs de faire le tour du vide-grenier, pour les sportifs de se balader sur le tracé que proposait le VTT Massif Jura, et pour tout le monde de voir à nouveau les enfants s'amusé avec les caisses à savon. Autre moment important pour nous, la mise en place sur le rond-point au milieu du village, d'une sculpture en métal offerte par le comité des fêtes, façonnée tous le week-end par Michel Laurent. Cette sculpture est le point d'orgue de ces festivités. Elle symbolise notre village dispersé mais qui se réunit pour proposer de bons moments de convivialité et de sympathie qui, je le souhaite, aurons la même longévité que le Fer !

Mais de telles fêtes ne sont réussies que si le public vient nombreux : alors un immense merci à vous, habitants de Prémanon, de votre présence et à tous les visiteurs venus de près ou de loin. Cette fête a été un réel succès, elle s'est déroulée dans un esprit festif avec une bonne et agréable ambiance.

Le comité des fêtes tient également à remercier toutes les personnes qui chaque année, pour les fêtes, nous apportent leur aide précieuse, les bénévoles, les associations, les employés communaux, la municipalité, les copains, les intervenants, les commerçants.

Toute personne, motivée et volontaire, souhaitant intégrer le comité, peut nous contacter. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Pour le comité des fêtes
Thibaud BULLY

La vie scolaire

UNE MATINÉE AU SALON DES MÉTIERS D'ART

Le vendredi 16 septembre, sortie culturelle au programme des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 au salon des métiers d'art. Vitrailliste, sculpteur, bijoutier, éventailliste, émailleur, forgeron ou encore souffleur de verre (qui n'a pas laissé indifférent les élèves...) ont fait découvrir leurs métiers avec gentillesse aux enfants. Ces derniers ont passé une matinée aussi enrichissante qu'intéressante. Quelques témoignages :

Le souffleur de verre nous a fabriqué un poisson, un scorpion, un dauphin. Il a un appareil qui sert à modeler le verre. Il a des bâtons de verre coloré : du jaune, du vert... Il fait de l'art.
(Lola, Zoé, Morgan)

Souffleur de verre : le plus impressionnant...

Le souffleur de verre, il a fait des animaux en verre : des scorpions, des escargots des dauphins et des poissons.
Il est très gentil il nous a donné envie de faire ce travail.
(Coralie, Naélys, Alexandre)

Potier : certains ont pu s'y essayer !

J'ai bien aimé le tailleur de pierre.
J'ai bien aimé le souffleur de verre.
(Justine)

Vitrailliste: l'art de fabriquer ou restaurer un vitrail

J'ai aimé l'éventailliste,
il fait des beaux éventails. (Innes)

Maroquinier : en cuir véritable !

Ma chose préférée au salon des métiers d'art, c'était le souffleur de verre, parce qu'il était gentil.
(Hugo)

On a bien aimé le souffleur de verre. Gautier a aussi bien aimé le tailleur de pierre. On a bien aimé le souffleur de verre parce que c'est impressionnant. Gautier a bien aimé le tailleur de pierre parce que son papa fait ce travail.
(Gautier, Iloan, Léo, Agathe)

J' ai aimé le souffleur de verre parce qu'il a fait un dauphin et puis un scorpion.
J' ai aimé les éventails, parce que le monsieur nous a bien expliqué comment les fabriquer.
(Clara, Lilou)

On a commencé par regarder la bijoutière, qui nous montrait les différents matériaux. Ensuite on est allés voir une dame qui réparait les vieux matériaux non réutilisables.
Puis une autre qui faisait les chaussures. J'ai adoré le souffleur de verre qui nous a fait un scorpion et un dauphin. Ça m'a donné envie de faire ce métier !! Et le dernier c'était un monsieur qui fabriquait des bagues !!
Dans la globalité c'était super !!! Trop cool !!! (Flore)

Les souffleurs de verre c'est très impressionnant. Ils ont fait un scorpion et un dauphin. On a aimé les souffleurs de verres car on trouve que ce qu'ils font est très joli. (Gabriel, Lucien)

4 JOURS À LA BASE DE BELLECIN DU 17 AU 20 MAI 2016

Les 27 élèves de la classe de CM1-CM2 en ont parlé pendant des mois... et au final, un magnifique séjour en classe de découverte !

- Un programme d'activités intense et varié (kayak, spéléo, paddle, tir à l'arc, voile, parcours aventure, course d'orientation).
- un centre d'hébergement agréable et idéalement situé.
- une météo fraîche mais clémente (sauf 1 jour !).
- un groupe d'élèves au top !

Merci l'école !

Merci aussi à tous ceux qui ont rendu possible ce séjour (ASSCP, coopérative scolaire, mairie, parents, accompagnatrices, acheteurs de tickets de tombola, vendeurs de lunettes).

« Vous ne rêvez pas : c'est L'école au lac ! »

MERCREDI 19 OCTOBRE - CROSS DU COLLÈGE AU FORT DES ROUSSES

Les CM1 - CM2 - 6e garçons sur la ligne de départ.

C'est par un temps très automnal, frais et humide, que les élèves de CM1-CM2 ont retrouvé les collégiens et les autres CM des écoles environnantes, pour participer au cross du collège des Rousses.

Depuis la rentrée, les élèves apprennent à courir longtemps : c'est-à-dire à gérer leur effort pour pouvoir parcourir 2 400 mètres sans trop s'arrêter, en recherchant des bonnes sensations et en exploitant leurs capacités physiques du mieux possible.

Ce 19 octobre, le plaisir pouvait être dans le fait de "mettre un dossard" et/ou dans la rencontre avec d'autres élèves, futurs camarades de classe !

Côté course, belle performance collective des prémanoniers : tous ont passé la ligne de départ (sans tomber !) ET la ligne d'arrivée (avec le sourire !).

La vie scolaire

2016 ANNÉE OLYMPIQUE !

À l'école de Prémanon, c'est le premier juillet que les élèves ont fait leurs OLYMPIADES : une matinée entière pour jouer, pour s'affronter et pour coopérer.

Coopération, maître-mot de la matinée puisque des équipes mêlant les âges (3 à 11 ans) avaient été constituées, incitant les plus grands à aider les plus petits à réaliser les 6 épreuves :

- relais cycliste (en trottinette ou tricycle),
- parcours hockey (avec cross),
- remplissage de la piscine olympique,
- lancer (force et/ou précision),
- jeu collectif (de déménageurs !),
- parcours gymnique.

Les cyclistes en piste

L'épreuve du lancer

Si l'esprit sportif a été au rendez-vous, la convivialité n'a pas manqué non plus puisque la matinée s'est conclue par un pique-nique sous le soleil, en compagnie des nombreux parents d'élèves qui avaient prêté leur service pour l'organisation de ces olympiades.

Rendez-vous en 2018 pour la prochaine édition !

La vie associative

O'JURA LE CLUB DE COURSE D'ORIENTATION DE PRÉMANON

O'Jura, le club de course d'orientation de Prémanon, était au rendez-vous pour la fête communale, le 20 août. La météo n'a pas attiré la foule cette année, mais les orienteurs du village ont déjà prévu d'être présents pour la prochaine édition, avec des courses dans le village, dans la forêt proche et pour le "lab'O", ce drôle de parcours entre piquets et rubalises, sur les pentes au cœur du village.

En dehors de ce jour de visibilité, le club est actif toute l'année, avec des compétitions et des entraînements pour tous, et pour tous les niveaux. Chaque saison, de mai à octobre, il organise plusieurs compétitions dans le cadre de la coupe jurassienne et de la coupe genevoise. Durant l'hiver, il organise à l'occasion des courses de ski-orientation, sur et autour des pistes de ski de fond, au stade des Tuffes ou à la Darbella. Il organise également des entraînements hebdomadaires, en forêt puis en salle lorsque la neige est là. En attendant la nouvelle salle communale, O'Jura s'entraîne depuis deux saisons au CNSNMM, pour des séances de préparation physique mais aussi de simulation, cartes d'orientation en main. Pour les jeunes du club, du printemps à l'automne, une école de CO est organisée le mercredi après-midi dans les forêts voisines. Parmi ces jeunes, Alina Niggli a remporté cette année deux titres de championne de France en catégorie dames 14, en course d'orientation de nuit et en longue distance, lors des championnats qui se sont déroulés en Bretagne, en août dernier.

Début octobre, comme en 2015, les jeunes du club ont participé à un stage sur les alpages de Bettmeralp (Valais).

Le club compte près de 70 membres en 2015-2016, dont quatre nouveaux adhérents depuis septembre dernier. Pour favoriser la découverte de cette activité ludique, familiale et sportive, O'Jura offrira à tous les habitants de la communauté de communes l'inscription à sa prochaine course, au printemps 2017. Jeunes et adultes, débutants ou compétiteurs chevronnés, chacun peut trouver les activités à sa mesure dans un sport qui se pratique à tous les niveaux et à tous les âges, de 6 à 96 ans (ou plus...).

La vie associative

SKI CLUB : LA TRAVERSÉE DU MASSACRE

La première édition de la Traversée du Massacre a été organisée le 1er avril 1970. À l'origine, quelques anciens skieurs et compétiteurs de ski de fond : André Buffard, Paul Cretin, Jean Cretin, tous trois membres du ski club des Douanes, en fonction à l'École Nationale de Ski de Fond de Prémanon (inaugurée cette même année, en janvier 1970).

Cet hiver là, la neige était tombée en abondance sur le Massif Jurassien et fin mars, le manteau blanc recouvrait encore les prés, combes et sentiers du plateau Haut-Jurassien. Par contre, plus aucune course ne figurait sur le calendrier régional et national.

C'est alors que ces trois membres du Ski Club des Douanes eurent l'idée de mettre sur pied la première épreuve de ski longue distance sur le plan régional et national avec l'appui du Ski Club des Douanes (et de son président Marcel Fleury), le Directeur régional de ski ainsi que des directeur et intendant de l'ENSF (nommée CNSNMM depuis peu).

Évolution de la compétition

Le contexte du moment n'est pas encore aux grandes courses populaires, sauf la célèbre Vasaloppet en Suède et la Marcialonga en Italie. Après cette première édition rassemblant 90 engagés, au fil des années, le nombre des participants augmenta puis se stabilisa autour des 600 à 800 concurrents Hommes et Dames. C'est en 1981 que naquit l'épreuve féminine.

Ces dernières années, l'épreuve accueille entre 400 et 500 coureurs. Par ailleurs, du fait de l'enneigement exceptionnel de ce site, la Traversée du Massacre a été annulée qu'une seule fois en 1990, avec un hiver sans beaucoup de neige.

Le parcours

En 1970, le départ des 90 engagés fut donné aux Jacobeys à l'emplacement du caravaning actuel. À l'époque, aucun parcours de ski de fond n'était aménagé. Il fallait s'en tenir aux combes et aux chemins existants dans la forêt du Massacre pour pratiquer le ski de fond.

Le traçage de la piste de cette première édition a été effectué à skis par des membres du ski-club des Douanes avec le renfort d'un scooter des neiges, le premier sur le massif. Les villages de Lajoux et Lamoura s'étaient impliqués aussi.

Pendant 35 années, le Ski Club des Douanes de Franche-Comté a organisé cette épreuve avec succès, avec l'appui des différents Directeurs régionaux des douanes qui se sont succédés et qui ont mis à disposition des moyens en personnels, de l'École Nationale de Ski de Fond devenu Centre National de Ski Nordique, de la Commission ski de fond de la Station des Rousses, du Ski Club Prémanon, de Longchaumois et de Lamoura, du personnel de l'ONF et du RCHJ de Morez, des partenaires comme le journal "Le Progrès" et la Poste entre autres.

Depuis quelques années, deux parcours sont offerts au choix des participants. Une boucle de 21 km ou le marathon de 42 km sur des pistes tracées dans la forêt du Massacre et du Bois de Ban. Une épreuve de 10 km s'est rajoutée depuis l'édition 2016. À ces épreuves pour les adultes, s'associe depuis quelques années La Fête du Ski, courses pour les plus jeunes qui ont lieu le même jour.

La vie associative

Prémanon

Une page qui se tourne

La Douane, qui depuis plus de 50 années, a soutenu et encouragé le développement du ski sur le plan national par le biais des Skis-Club des Douanes dans les régions de montagne et aussi en recrutant des skieurs de haut niveau, a annoncé un désengagement total pour ce genre d'activité.

Devant l'abandon de cette aide, en 2004, les membres du Ski Club des Douanes de Franche-Comté ont été dans l'obligation de passer la main à une autre structure capable de continuer l'organisation de cette épreuve de ski de fond réputée sur le plateau Haut-Jurassien et dans le milieu du ski français.

Connaissant en partie le fonctionnement de cette compétition, le Ski Club de Prémanon sous la présidence à l'époque de Philippe Schiavi, s'est investi pour la reprendre à compter de l'édition 2005 car, d'une part, le parcours de la course emprunte en grande partie le territoire de la commune de Prémanon, et d'autre part, ce club voulait continuer la destinée de cette épreuve.

Le Ski Club de Prémanon et ses bénévoles ont déjà eu l'opportunité d'organiser des compétitions nationales voire internationale, grâce à l'appui des instances du ski jurassien et de partenaires efficaces permettant ainsi de mettre en valeur le Massif Jurassien et la promotion du ski de fond. Le Ski Club sait aussi compter sur l'appui de la municipalité, de nombreux bénévoles venus du village de Prémanon, d'autres villages voisins et toujours des Skis Club de Longchaumois et Lamoura ; de la communauté des communes, du CNSNMM et de la Sogestar.

Le comité d'organisation de la Traversée du Massacre en profite d'ailleurs pour remercier tous les bénévoles ayant déjà œuvré et invitent les nouvelles personnes qui le souhaitent à venir aider à l'organisation de cette grande fête du ski locale tous les 1ers dimanches de mars.

Laurent Mulhetaler
Photo : Romina Eggert

N'hésitez pas à contacter un membre du club par mail ou au 06 51 54 14 11.
traverseedumassacre@gmail.com
fond.scpremanon@gmail.com

La vie associative

ASSOCIATION MOTS MÊLÉS

Fête au village

C'était la fête au village ; l'association avait investi le préau de l'école pour son exposition "Prémanon autrefois".

À cette occasion, chaque visiteur a pu faire un bond en arrière pour revisiter le village à partir de documents, photos, et témoignages recueillis auparavant.

Accueil de Loisirs

L'accueil de loisirs s'était amusé à mettre en parallèle des photos d'enfants dans leur vie quotidienne d'hier et d'aujourd'hui.

On les remercie pour le travail réalisé, très apprécié par le public présent.

Rappel des activités en cours :

- **Livres en liberté** au village.
- **Soirées lectures :** Elles seront ouvertes à tous.
- **Projet d'un prêt de livres** au village pour 2017.
- **Atelier d'écriture** avec Françoise Delorme.

Pour clore ce projet autour de la mémoire, l'association se consacrera à l'élaboration d'un livret édité

La mairie vous informe

RETOUR SUR LES 30 ANS DU PARC

Le Parc a vécu, cette année, un événement fort de son histoire : ses 30 ans ! Cet anniversaire a été largement célébré au long de ces derniers mois sur l'ensemble du territoire, avec un temps fort le 3 septembre à Lajoux.

Événements, rencontres, projections, des temps conviviaux et festifs, qui ont permis de partager l'élan qui anime le Parc depuis son origine: construire un territoire avec et pour ses habitants. Les partenaires et les communes du Parc ont contribué à faire de ces 30 ans une réussite, ainsi que les habitants du Haut-Jura, qui ont répondu présents avec chaleur et enthousiasme.

"Chants au cul des vaches" avec la chorale des Forêts Monts de Lajoux.

Retour sur l'anniversaire du 3 septembre à Lajoux

(crédit photo : PNRHJ/L. Poudré pour l'ensemble des photos)

Marché des producteurs à la Maison du Parc.

Randonnée découverte autour de la forêt et de ses usages.

Animation musicale avec les Zallum'gaz.

LE SAVIEZ-VOUS ?

1946

L'ouragan de bise de la nuit du 15 janvier vers 24 h souffle à plus de 100 Km/h, détruit la forêt du Massacre (18 000m³ de bois abattus).

LES RIVIÈRES

Lieu où se rencontrent le Bief de la Chaille, la Biennette et le Bief Bruant ou Bruyant.

ÉTAT CIVIL 2016
(Situation au 13/10/2016)

Naissances

JACQUES Enzo né le 4 juin à Saint-Claude
BONNET PELLOUX Constance née le 15 juin à Pontarlier
BELLOUJ Zadig né le 24 juin à Besançon
BELLOUJ Zachary né le 24 juin à Besançon
ROUX Ava née le 28 juillet à Saint-Claude
ROUSSEY Madeleine née le 3 août à Saint-Claude
TICHOUX Louna née le 5 août à Saint-Claude
LACROIX Eliot né le 16 septembre à Saint-Claude
BULLY Tara née le 1er octobre à Saint-Claude

Mariages

DUVAL Nicolas et GEFFRAY Chloé le 25 juin
MARUCCO Victor et MOIZE Fanny le 9 juillet
ROBERT Julien et VIONNET Charlotte le 27 août

Décès

JEAN-PROST Michel le 29 avril à Bourg-en-Bresse
PARADIS Colette née JEAN-PROST le 16 juillet à Prémanon
GAUTHIER-MANUEL René le 21 juillet à Prémanon
PAPIN Liza née ZORZI le 8 août à Besançon
GRESSET Noël le 31 août à Morez

NEWSLETTER

RESTEZ CONNECTÉS À LA VIE MUNICIPALE EN VOUS INSCRIVANT À LA NEWSLETTER SUR LE SITE WEB DE LA COMMUNE À LA RUBRIQUE « INFORMATIONS ». VOUS RECEVREZ AINSI LES INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL, L'ANNONCE DES FÊTES ET CÉRÉMONIES ET LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS SUR LA COMMUNE.

HORAIRES DE LA MAIRIE :

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 15 h à 18 h, sauf vendredi 17 h.
Tél. : 03 84 60 77 09 - Fax : 03 84 60 72 52 - Courriel : accueil@premanon.com

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE ET ÉPICERIE COMMUNALE :

Du mardi au samedi : de 7 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h.
Le dimanche : de 7 h 30 à 12 h 30.
Départ du courrier du lundi au vendredi : 12 h 30, le samedi : 11 h - Tél. : 03 84 60 78 84

Directeur de la publication : Nolwenn MARCHAND - Conception et Impression : ABM Graphic - Lons-le-Saunier - N° 34660 - Crédits photos : Fotolia - Commune de Prémanon